



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

# Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – novembre 2021

## Sommaire

### **Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

Date d'octroi du contrat : 16 décembre 2021

Date de livraison : 24 décembre 2021

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English

Canada 

# Résumé

## Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 4 novembre et le 30 novembre 2021 un peu partout au pays, au Canada atlantique,

au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents sujets ont été explorés en lien avec ce thème : ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral – entre autres et ce qu’ils pensaient de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 (COP26) et de la stratégie du gouvernement du Canada en matière de services de garde; leurs perspectives sur la pandémie, y compris leur évaluation de la performance du gouvernement fédéral dans ce contexte, leurs prévisions concernant la propagation de la COVID-19 au cours des prochains mois, la vaccination des enfants, les exigences de dépistage liées aux voyages, et les restrictions de voyage associées au variant Omicron. Nous avons également demandé à certains sous-groupes d’évaluer des messages de Santé Canada portant sur les masques, et aux participants de la grande région de Vancouver (au sud du fleuve Fraser) et de petites collectivités rurales du Canada atlantique, de réagir à deux publicités cherchant à promouvoir l’adhésion aux consignes de santé publique.

Outre les questions liées à la pandémie, les discussions ont englobé un éventail d’autres sujets tels que le discours du Trône et ses priorités, l’approche fédérale des questions autochtones à la lumière de la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne, la question de l’inflation et son incidence sur la vie des participants, les enjeux locaux repérés au Québec rural et au Canada atlantique, et la réglementation du secteur des télécommunications par le gouvernement du Canada. Enfin, les deux groupes de la grande région de Vancouver ont discuté de problèmes actuels liés aux opioïdes.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

## Méthodologie

### Aperçu des groupes

#### Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population, par exemple des parents d’enfants de moins de 12 ans, des aînés de plus de 55 ans ou des Autochtones.

### Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.

- Six groupes se composaient de membres de la population générale du Québec rural, de grandes villes de l’Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, de la grande région de Vancouver au nord du fleuve Fraser, de la grande région de Vancouver au sud du fleuve Fraser et de petites collectivités rurales du Canada atlantique.
- Les six autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
  - Des parents d’enfants de moins de 12 ans habitant la Région du Grand Toronto (RGT), Calgary et Edmonton et la grande région de Montréal (GRM).
  - Des personnes âgées de plus de 55 ans résidant en Nouvelle-Écosse et dans des villes de taille moyenne du Québec;
  - Des Autochtones de la région du Canada atlantique.
- Les groupes tenus au Québec ont été animés en français, tandis que les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
- Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l’ensemble des lieux, 78 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

#### Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Région du Grand Toronto (RGT)	1	Anglais	4 nov.	18 h-20 h	Parents d’enfants de moins de 12 ans	7
Nouvelle-Écosse	2	Anglais	9 nov.	17 h-19 h	Aînés de 55 ans et plus	7
Québec rural	3	Français	10 nov.	18 h-20 h	Population générale	8
Calgary et Edmonton	4	Anglais	16 nov.	20 h-22 h	Parents d’enfants de moins de 12 ans	8
Grande région de Montréal (GRM)	5	Français	17 nov.	18 h-20 h	Parents d’enfants de moins de 12 ans	5
Canada atlantique	6	Anglais	18 nov.	17 h-19 h	Autochtones	5

Grandes villes de l'Ontario	7	Anglais	23 nov.	18 h-20 h	Population générale	7
Manitoba et Saskatchewan	8	Anglais	23 nov.	19 h-21 h	Population générale	7
Grande région de Vancouver – au nord du fleuve Fraser	9	Anglais	24 nov.	21 h-23 h	Population générale	5
Villes de taille moyenne du Québec	10	Français	25 nov.	18 h-20 h	Aînés de 55 ans et plus	5
Grande région de Vancouver – au sud du fleuve Fraser	11	Anglais	29 nov.	21 h-23 h	Population générale	7
Collectivités rurales du Canada atlantique	12	Anglais	30 nov.	17 h-19 h	Population générale	7
<b>Nombre total de participants</b>						<b>78</b>

## Principales constatations

### Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

#### **Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)**

Parmi les questions et les activités qui se rapportaient au gouvernement fédéral en novembre, ce sont celles relatives à la pandémie de COVID-19 qui occupaient le plus l'esprit des participants, tous groupes confondus. Les participants se souvenaient de diverses annonces et initiatives concernant la gestion continue de la pandémie par le gouvernement fédéral, dont les suivantes : la décision de Santé Canada d'autoriser la vaccination chez les enfants de 5 à 11 ans, l'approbation et l'administration prévue des doses de rappel des vaccins contre la COVID-19, la réouverture de la frontière terrestre canado-américaine et l'apparition du variant Omicron (dans les groupes tenus vers la fin du mois).

Outre la pandémie, les participants ont mentionné des questions en lien avec les activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Ils ont cité, entre autres, la participation du Canada à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) ainsi qu'au Sommet des leaders nord-américains du Canada, des États-Unis et du Mexique qui avait eu lieu au milieu du mois à Washington, D.C.

À l'échelle nationale, les participants sont revenus sur le débat entourant le drapeau des édifices fédéraux et la question visant à savoir s'il serait hissé en haut du mât avant le jour du Souvenir, la réponse du gouvernement fédéral aux inondations extrêmes en Colombie-Britannique,

l'assermentation d'un nouveau cabinet fédéral et la tenue du discours du Trône durant la dernière semaine de novembre, pour marquer l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire.

### **Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)**

La plupart des participants de ces groupes savaient que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) avait eu lieu, mais connaissaient peu de détails à ce sujet. De façon générale, les participants appuyaient la conférence et ses principaux objectifs, à savoir réduire les émissions mondiales et atténuer les effets des changements climatiques. Invités à préciser les propositions du gouvernement du Canada dont ils se souvenaient, les participants ont cité l'engagement à faire en sorte que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035 et à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada. Ils ont aussi mentionné la demande du Canada concernant un prix pour la pollution qui couvrirait la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

### **Initiatives fédérales-provinciales en matière de garde d'enfants (grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)**

De nombreux participants de ces groupes étaient au courant des initiatives relatives à la garde d'enfants du gouvernement fédéral, notamment du fait que le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux avaient travaillé ensemble au cours des derniers mois dans le but de conclure des accords sur la garde d'enfants. Certains connaissaient l'objectif de réduire les frais de garde d'enfants à 10 \$ par enfant, par jour en moyenne.

Le niveau de connaissance quant à la situation des accords sur la garde d'enfants entre le gouvernement du Canada et leurs provinces respectives variait chez les participants de ces groupes. Elle était connue des participants de provinces où des accords avaient été ratifiés (Manitoba, Saskatchewan et Québec); quant aux autres, ils ne le savaient pas vraiment. Les participants de l'Ontario pensaient que les deux ordres de gouvernement négociaient, mais ne pouvaient dire s'ils étaient arrivés à un accord.

Presque tous les participants, y compris ceux qui n'étaient pas concernés personnellement par cette question, convenaient de l'importance d'offrir des services de garde d'enfants abordables. Aux yeux de plusieurs, rendre ces services plus abordables était une nécessité économique, surtout pour les jeunes familles qui avaient besoin de deux revenus pour subvenir à leurs besoins. La réduction des frais de garde d'enfants était considérée comme essentielle pour assurer un meilleur avenir aux Canadiens sur les plans économique et social. Dans tous les groupes, quelques participants se demandaient comment les frais de garde d'enfants de 10 \$ par jour seraient financés, préoccupés par les coûts associés à l'initiative, qu'ils jugeaient valable par ailleurs.

### **Inondations en C.-B. (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)**

Tous les participants des deux groupes formés de résidents de la Colombie-Britannique étaient au courant des inondations qui avaient touché le sud-ouest de la province et des dommages

considérables qu'elles avaient causés dans plusieurs collectivités. Même si de rares participants ne connaissaient pas les mesures précises prises par le gouvernement fédéral en réponse aux inondations extrêmes, plusieurs avaient toutefois eu vent du déploiement des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider aux efforts de sauvetage et de secours et de la collaboration du gouvernement du Canada avec ses homologues américains visant à permettre aux Canadiens sinistrés de franchir la frontière canado-américaine pour retourner chez eux ou se procurer des produits essentiels, comme des denrées et du carburant, dans les villes frontalières américaines non touchées.

Les participants des deux groupes s'étaient attendus à ce que le gouvernement fédéral s'empresse à offrir une aide, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, et ils étaient ravis de voir les FAC participer aux efforts de secours. À la question visant à savoir si le soutien offert par le gouvernement du Canada avait été suffisant, les participants avaient des avis partagés. Les critiques formulées s'articulaient sur l'impression que la réponse aurait pu être plus rapide et plus importante. Parallèlement, certains participants ont mentionné que le gouvernement fédéral n'intervenait que si le gouvernement provincial lui demandait officiellement de l'aider et que le temps que ce dernier a pris pour présenter la demande d'aide expliquait peut-être l'impression que la réponse avait tardé.

Invités à préciser le soutien additionnel que le gouvernement du Canada pouvait fournir pour contribuer aux efforts de rétablissement, les participants y sont allés de plusieurs recommandations, notamment de prolonger le séjour des FAC, d'offrir d'autres ressources et aides financières aux collectivités dévastées par les inondations, d'appuyer les efforts en vue de la reconstruction rapide des infrastructures et des terres agricoles détruites par les inondations et de s'assurer de regarnir les tablettes des épiceries pour prévenir les achats dictés par la panique. Ils ont également suggéré de mieux sensibiliser les gens aux changements climatiques, d'accorder une aide temporaire aux travailleurs agricoles déplacés à cause des inondations et d'accroître le soutien financier destiné aux personnes et aux propriétaires touchés par les inondations.

**Perspectives à propos de la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Tous les groupes tenus en novembre ont abordé différentes facettes de la pandémie de COVID-19. Une tendance générale s'est dégagée des discussions, révélant un net changement d'attitude avec l'arrivée du variant Omicron à la fin du mois. Alors que les groupes précédant sa venue envisageaient l'évolution de la pandémie avec un certain optimisme, les suivants se sont montrés beaucoup plus pessimistes.

### **Évaluation de la performance du gouvernement du Canada (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)**

Pour débiter, nous avons demandé aux participants s'ils se rappelaient d'actions particulièrement utiles menées par le gouvernement du Canada au cours de la pandémie. Ils nous ont cité quantité d'exemples, dont la décision de fermer les frontières du Canada peu de temps après le début de la crise, l'offre de soutiens financiers comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne de la relance (PCR), le déploiement efficace des vaccins contre la COVID-19, les communications cohérentes de la part des responsables, et la décision d'exiger des employés fédéraux qu'ils soient pleinement vaccinés. Beaucoup estimaient que le gouvernement du Canada avait fait de son mieux dans des circonstances sans précédent et su adapter sa réponse au fil de leur évolution.

Nous leur avons ensuite demandé de réfléchir aux aspects moins bien gérés de la pandémie. À nouveau, les participants ont donné toutes sortes de réponses. Certains trouvaient que les restrictions de voyage auraient pu intervenir encore plus tôt et que le Canada aurait dû être mieux préparé sur le plan des équipements de protection individuelle et des capacités de production de vaccins au pays. Certains ont exprimé leur frustration face au maintien des mesures visant les voyageurs, par exemple l'obligation de fournir un résultat de test négatif pour traverser la frontière. Plusieurs participants regrettaient également que le gouvernement du Canada n'ait pas encouragé une riposte nationale plus concertée, vu la multitude de stratégies déployées par les provinces et les territoires pour lutter contre la pandémie.

La question de savoir si la réponse du gouvernement fédéral à l'heure actuelle était meilleure, moins bonne ou à peu la même que dans les premiers temps de la pandémie a reçu des réponses variées. Les participants à qui elle semblait meilleure aujourd'hui ont fait valoir que les experts et les responsables fédéraux avaient affiné leurs directives, ayant eu le temps d'apprendre et de s'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques sur la COVID-19. Chez ceux qui notaient plutôt une baisse de performance, le manque d'urgence du gouvernement du Canada et l'impression qu'il faisait du surplace dans sa gestion de la pandémie ou hésitait sur la marche à suivre ont été évoqués. Certains lui reprochaient également de ne pas en faire plus pour remédier aux conséquences de la crise sanitaire et stimuler l'économie. Enfin, d'après la majorité des participants qui voyaient peu d'écarts entre la réponse des premiers temps et la réponse actuelle, le gouvernement du Canada avait relativement bien gardé le cap dans l'exercice de son leadership et sa lutte contre le virus.

### **Prévisions relatives à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)**

Nous avons demandé aux participants de ces neuf groupes comment ils voyaient l'avenir de la pandémie de COVID-19 et plus précisément s'ils croyaient que le pire était derrière nous. Bien que dans tous les groupes, davantage de participants pensaient que le plus dur était passé, certains craignaient que la pandémie reprenne une mauvaise tournure dans les prochains mois. Plusieurs trouvaient difficile de prédire son évolution et ont rappelé son caractère imprévisible jusqu'à présent.



D'autres ont ajouté que même si le bilan s'améliorait sur le plan médical, les séquelles sur l'économie et la santé mentale ne disparaîtraient certainement pas de sitôt.

Les participants qui croyaient qu'on avait traversé les pires moments de la pandémie ont énuméré plusieurs arguments en ce sens. Pour beaucoup, la principale source d'encouragement était l'arrivée des vaccins, qui leur semblait offrir une protection susceptible d'atténuer les effets les plus graves du virus. L'approbation prochaine par Santé Canada des vaccins destinés aux enfants de 5 à 11 ans ainsi que la capacité d'effectuer des tests de dépistage rapide et une recherche de contacts plus efficace, comptaient également parmi les raisons incitant à l'optimisme. Malgré tout, plusieurs de ces participants croyaient que la COVID-19 perdurerait, quoiqu'avec moins d'ampleur.

Les participants qui envisageaient avec pessimisme l'évolution de la crise sanitaire ont évoqué plusieurs éléments préoccupants. Au premier chef, la part non vaccinée de la population canadienne risquait selon eux de contribuer à l'apparition et à la propagation de variants potentiellement dangereux. Quelques participants ont précisé qu'ils s'attendaient à ce que l'état de la pandémie s'améliore dans l'ensemble, mais pas pour les personnes non vaccinées. La possibilité d'une baisse d'efficacité des vaccins et d'une hausse des cas d'infection post-vaccinale était une autre source de préoccupation, tout comme les capacités du système médical et du personnel de la santé, qui touchaient peut-être leurs limites.

Les participants devaient ensuite nous dire s'ils s'attendaient à ce que la COVID-19 soit toujours un problème dans un an. La très grande majorité des participants de tous les groupes croyaient que le virus poserait problème d'une façon ou d'une autre. L'opinion la plus couramment exprimée était que les Canadiens devaient apprendre à vivre avec le virus, appelé à devenir endémique, dans une « nouvelle normalité » où les rappels annuels et les hausses de cas saisonnières auraient leur place.

### **Le variant Omicron (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Deux groupes de discussion, formés respectivement dans la grande région de Vancouver (au sud du fleuve Fraser) et dans de petites collectivités rurales du Canada atlantique, ont eu lieu après la découverte du variant Omicron à la fin novembre. Nous avons donc abordé avec eux la question du nouveau variant et ses conséquences éventuelles.

Invités à dire s'ils connaissaient ce nouveau variant, tous les participants ont répondu qu'ils en avaient entendu parler. En ce qui concerne les détails, ils croyaient savoir qu'on avait repéré cette souche en Afrique du Sud puis sur d'autres continents, comme l'Europe, et qu'un premier cas avait été confirmé à Ottawa. Ils avaient également entendu exprimer des inquiétudes quant à la capacité du variant d'échapper aux vaccins actuels, ce qui mettrait en danger même les personnes adéquatement vaccinées. Dans les deux groupes, beaucoup en avaient assez de la pandémie et considéraient l'arrivée du variant Omicron comme un nouvel obstacle au retour à la normale.

Nous avons leur ensuite demandé si ce variant les préoccupait personnellement. De l'avis général dans les deux groupes, il n'y avait pas encore lieu de s'inquiéter, car il restait de nombreuses inconnues. Plusieurs ont fait remarquer qu'il avait déjà fallu composer avec des variants dangereux et qu'Omicron

ne serait sans doute pas le dernier. Les quelques participants plus inquiets se souciaient du bien-être de leurs proches immunodéprimés ou craignaient que le public, lassé de la pandémie, suive les consignes de sécurité avec moins de vigilance qu'auparavant. Une autre question visait à savoir si l'émergence du variant Omicron changeait les perceptions quant à la durée de la pandémie. La plupart des participants ont répondu que cela n'avait pas vraiment modifié leurs attentes, car ils avaient déjà compris qu'elle était là pour durer.

Nous avons voulu savoir si les participants avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du gouvernement du Canada au variant Omicron. Certains se sont rappelés que l'administratrice en chef de la santé publique du Canada avait donné une conférence de presse sur la question et que les voyages en provenance de plusieurs pays africains étaient maintenant interdits, mais dans l'ensemble ils n'ont pu donner beaucoup de détails sur la réponse fédérale à ce jour.

Après leur avoir présenté les restrictions de voyage récemment adoptées par le gouvernement fédéral à l'égard de sept pays africains, nous avons invité les participants à faire part de leurs réactions. Plusieurs doutaient de l'efficacité des nouvelles mesures étant donné que la souche Omicron était déjà présente au Canada et que les voyageurs pouvaient aisément les contourner en passant par un pays tiers. D'autres voyaient les choses autrement et jugeaient les restrictions utiles dans la mesure où elles permettaient de gagner du temps et de mieux comprendre la menace en présence. Plusieurs participants trouvaient ces mesures appropriées, au moins à court terme.

Toujours dans ce contexte, nous avons interrogé les participants des deux groupes sur la pertinence d'offrir les doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 à tous les Canadiens, ou seulement à ceux qui font partie de groupes à risque élevé. Tous croyaient qu'à terme, les doses de rappel devraient être accessibles à l'ensemble des Canadiens. Cela dit, la plupart estimaient que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient procéder à leur administration sur le modèle de la première campagne de vaccination, c'est-à-dire en donnant la priorité aux personnes les plus vulnérables.

### **Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM)**

Dans ces deux groupes, les participants ont discuté de l'approbation prévue des vaccins pédiatriques contre la COVID-19 par Santé Canada.

Pour lancer la discussion, il leur a été précisé que le vaccin de Pfizer-BioNTech était en cours d'examen à Santé Canada en vue de son autorisation pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils prévoient faire vacciner leurs enfants.

Dans chaque groupe, les vues ont divergé, sans qu'une opinion particulière l'emporte sur les autres. Parmi les parents qui comptaient faire vacciner leurs enfants, plusieurs ont indiqué soit qu'ils travaillaient dans le milieu de la santé, soit qu'ils avaient suffisamment confiance dans le système de soins et les données scientifiques pour n'avoir aucune appréhension à l'égard du vaccin. Certains ont également dit qu'ils avaient laissé à leurs enfants le soin de prendre la décision.

Dans le cas des participants qui n'avaient pas l'intention de faire vacciner leurs enfants pour l'instant, le faible risque de la COVID-19 pour les jeunes et les incertitudes concernant l'innocuité du vaccin étaient

les principaux facteurs dans leur décision. Quelques parents ont précisé qu'ils ne s'opposaient pas aux vaccins en général et avaient fait vacciner leurs enfants dès leur plus jeune âge, mais qu'ils voulaient plus de temps pour évaluer la sûreté du vaccin contre la COVID-19. Quelques autres ont mentionné que si des restrictions supplémentaires étaient imposées aux enfants non vaccinés, ils reviendraient peut-être sur leur position afin que leur enfant puisse profiter de choses comme les voyages et d'autres activités publiques ouvertes uniquement aux personnes vaccinées. Pour pousser plus loin, nous avons demandé aux participants s'ils avaient abordé le sujet des vaccins et de la vaccination avec leurs enfants. Plusieurs ont indiqué l'avoir fait, certains en plus de détail que d'autres. Aucun parent ne s'opposait catégoriquement à en parler avec leurs enfants.

À ceux qui hésitaient à faire vacciner leurs enfants, nous avons demandé quels facteurs influençaient leur position à l'heure actuelle et quels éléments de réponse leur manquaient pour prendre une décision éclairée. Ils ont évoqué diverses interrogations, notamment concernant les risques véritables de la COVID-19 pour les enfants, les restrictions auxquelles feraient face les enfants non vaccinés, le nombre d'injections ou de rappels qu'ils recevraient, et les effets secondaires potentiellement dangereux du vaccin.

### **Restrictions de voyage liées à la COVID-19 (parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)**

Dans trois des douze groupes tenus en novembre, nous avons questionné les participants sur leur connaissance et leur opinion des exigences en vigueur pour les voyageurs qui entrent au Canada.

Nous leur avons d'abord demandé s'ils étaient au courant d'exigences de ce type, en particulier toute exigence de dépistage en place actuellement. Certains croyaient que tous les voyageurs devaient être entièrement vaccinés et présenter le résultat négatif d'un test de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée au Canada. Ils avaient également entendu dire que dans ces conditions, les voyageurs n'auraient plus besoin de se mettre en quarantaine et que, par ailleurs, des tests de dépistage rapide pourraient bientôt être accessibles aux voyageurs canadiens, ce qui faciliterait grandement les déplacements en contexte de pandémie. Plusieurs participants n'étaient pas sûrs de connaître les exigences actuelles relatives aux voyages, car elles leur semblaient n'avoir cessé de changer. Ces changements fréquents et l'incertitude qui en découlait en irritaient certains.

Après avoir fourni des éclaircissements au sujet des exigences de dépistage en vigueur (notamment l'obligation de présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures de l'arrivée prévue au Canada), nous avons demandé aux participants si ces mesures leur semblaient appropriées. Une opposition plus ou moins vive fut exprimée dans tous les groupes, de nombreux participants trouvant que ces exigences imposaient un fardeau indu aux voyageurs, financièrement, mais aussi à cause des complications de devoir passer ces tests pendant le voyage. D'après certains, les règles étaient injustes; elles ne devraient pas s'appliquer à eux, puisqu'ils avaient fait leur part en se faisant vacciner. Dans l'autre camp, ceux qui appuyaient les mesures en vigueur les considéraient comme un rempart supplémentaire contre l'introduction de variants dangereux au pays. Ils ont également fait remarquer que même les personnes vaccinées et asymptomatiques peuvent être porteuses du virus et le transmettre. Plusieurs participants souhaitaient que le gouvernement du Canada formule des

politiques plus claires et plus cohérentes sur les restrictions de voyage et ce à quoi les voyageurs doivent s'attendre. Selon eux, les communications à ce sujet avaient créé pas mal de confusion tout au long de la pandémie.

**Messages de Santé Canada sur les masques (aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Dans neuf des douze groupes, les participants se sont prêtés à un exercice qui consistait à évaluer des messages du gouvernement du Canada traitant des masques médicaux, en vue d'un éventuel usage ultérieur.

Nous avons montré le message ci-dessous à quatre groupes respectivement composés d'aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse, d'Autochtones de la région de l'Atlantique, d'aînés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec, et de résidents de collectivités rurales du Canada atlantique :

*Les masques médicaux sont recommandés pour :*

- *Toute personne susceptible de présenter une forme grave ou des complications de la COVID-19;*
- *Toute personne plus à risque d'être exposée à la COVID-19 en raison de son mode de vie.*

Invités à décrire leurs réactions initiales, les participants ont le plus souvent affirmé que le message était sensé et facile à comprendre, et correspondait aux pratiques de sécurité déjà répandues chez les Canadiens. Même si personne n'a exprimé de désaccord avec l'énoncé, certains ont fait remarquer qu'il arrivait tardivement et risquait de décourager les gens qui avaient porté des masques en tissu tout ce temps-là. Il a également été jugé que des précisions seraient souhaitables au sujet des groupes ou des situations tenus pour particulièrement à risque.

Nous avons ensuite demandé aux participants si ce message les faisait réfléchir au type de masque qu'ils devraient porter. Beaucoup ont répondu qu'ils utilisaient exclusivement des masques médicaux, et quelques-uns, qu'ils le feraient certainement à l'avenir. Un petit nombre de personnes pensaient continuer d'évaluer elles-mêmes les risques en présence, au moment de choisir entre le masque médical et le masque en tissu.

Un message légèrement différent a été montré aux trois groupes de résidents du Québec rural, de grandes villes de l'Ontario, et du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi qu'aux deux groupes de la grande région de Vancouver :

*De manière générale, bien que les masques non médicaux aident à prévenir la transmission de la COVID-19, les masques médicaux et les respirateurs offrent une meilleure protection.*

Les participants ont été invités à commenter ce message et à préciser si son contenu était nouveau pour eux ou non. La protection supérieure offerte par les masques médicaux était admise dans tous les groupes, la plupart des participants confirmant avoir entendu cette information auparavant. Plusieurs

ont noté que le message était logique et qu'ils savaient depuis le début de la pandémie que les masques ne procurent pas tous le même niveau de protection.

Dans tous les groupes, un petit nombre de participants avaient des questions ou des réserves. Certains s'inquiétaient qu'en faisant des distinctions entre différents types de masques, l'on provoque de nouvelles divisions ou l'on incite les gens à se ruer sur les masques médicaux, entraînant une pénurie; selon d'autres, le message laissait entendre que le masque constitue la principale mesure de protection, alors que le vaccin leur semblait bien plus important.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils trouvaient important que le gouvernement fédéral transmette ce message aux Canadiens. Dans tous les groupes, la plupart des participants ont reconnu l'utilité et l'importance de ce message public, ne serait-ce que pour conforter les gens dans leurs bonnes habitudes. Certains participants ont formulé des suggestions d'améliorations, par exemple la possibilité de clarifier en quoi consiste un « masque médical », et de voir si l'information gagnerait à être communiquée par des autorités sanitaires provinciales ou territoriales plutôt que par le gouvernement fédéral.

### **Publicité de Santé Canada sur les mesures de santé publique – essai pilote (résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Deux groupes ont pris part à une activité au cours de laquelle ils devaient évaluer une éventuelle publicité sur la COVID-19 que le gouvernement du Canada était en train d'élaborer. La tenue de ces deux groupes a eu lieu après l'apparition du variant Omicron.

Les participants ont visionné deux fois la publicité, après quoi nous leur avons demandé leurs réactions initiales. Des avis partagés ont été formulés sur la publicité par les participants des deux groupes. Plusieurs personnes ont dit qu'ils passeraient cette vidéo si elle apparaissait sur les fils de leurs réseaux sociaux, tandis que d'autres trouvaient le rythme de la publicité trop rapide pour assimiler l'information véhiculée, quoique dans une moindre mesure après le deuxième visionnement. Compte tenu de l'apparition récente du variant Omicron, les participants étaient nombreux à remarquer un décalage entre le ton positif de la vidéo et les émotions que la plupart d'entre eux ressentaient alors.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils comprenaient le message de la vidéo, une majorité pensait que la publicité se voulait une façon de remercier le public des efforts faits jusqu'à maintenant et de l'encourager à continuer à suivre les mesures de santé publique. Ce message s'adressait surtout aux jeunes générations selon eux. Invités à dire si la publicité les avait interpellés, beaucoup de participants ont répondu par la négative, jugeant difficile de se reconnaître dans le ton optimiste. De rares participants trouvaient la publicité trop légère par rapport à la pandémie, alors que les gens étaient nombreux à ressentir une immense frustration à propos de la durée de la crise sanitaire.

## Partie II : Autres enjeux

### **Discours du Trône (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Le discours du Trône, qui a été prononcé le 23 novembre, a fait l'objet de discussions dans neuf des douze groupes tenus en novembre. Trois de ces groupes (formés respectivement de parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, d'aînés de plus de 55 ans de la Nouvelle-Écosse et de résidents du Québec rural) se sont réunis avant la lecture du discours du Trône. Tous les autres groupes ont eu lieu le jour du discours du Trône ou dans les jours qui ont suivi.

#### **Avant le discours (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural)**

Parmi les groupes tenus avant le discours du Trône, peu de participants en avaient entendu parler et ils étaient encore moins nombreux à savoir qu'il allait avoir lieu bientôt. Invités à dire s'ils comprenaient ce qu'était un discours du Trône, la plupart l'ignoraient ou n'avaient qu'une vague compréhension.

Après leur avoir fourni des précisions sur l'objet du discours du Trône, nous avons demandé aux participants de nommer les initiatives ou thèmes qu'ils s'attendaient à y retrouver. Le discours comporterait à leur avis des initiatives axées sur les changements climatiques, les enjeux économiques, la pandémie actuelle de COVID-19, les services de garde d'enfants abordables, les questions autochtones et une enquête sur les cas déclarés d'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

Après avoir fait part de leurs attentes, les participants ont été invités à discuter des priorités que le discours devrait contenir à leur avis, même s'ils ne pensaient pas qu'elles en feraient partie. Ils ont suggéré de mettre davantage l'accent sur l'abordabilité des logements, de renouveler les efforts de réconciliation avec les Autochtones, de créer un régime national d'assurance-médicaments pour tous les Canadiens, d'offrir des possibilités de recyclage à la main-d'œuvre des industries en déclin, comme les secteurs pétrolier et gazier, et d'accorder une aide financière supplémentaire aux ménages canadiens à faible revenu.

#### **Après le discours (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Dans les groupes tenus à partir du 23 novembre, les participants étaient un peu plus au courant du discours du Trône, en particulier ceux des groupes réunis le jour de la lecture du discours ou peu

après. Cela dit, beaucoup de participants, tous groupes confondus, disaient ne savoir à peu près rien à propos du discours ou bien rien du tout.

Nous avons demandé aux participants qui avaient eu vent de la lecture du discours du Trône s'ils se rappelaient avoir entendu quelque chose concernant le contenu du discours. Ils ont cité un certain nombre de thèmes et d'initiatives, dont les suivants : services de garde d'enfants abordables, plans du gouvernement fédéral pour gérer les prochaines phases de la pandémie, réponse du gouvernement fédéral aux récentes catastrophes naturelles (p. ex., les inondations extrêmes en Colombie-Britannique) et promesse de déposer de nouveau un projet de loi proposant d'interdire les thérapies de conversion partout au Canada. Les participants qui avaient entendu parler du discours ont ensuite été invités à dire ce sur quoi portait principalement le discours du Trône selon eux. Dans l'ensemble des groupes, une majorité avait l'impression que le discours servait à répéter les priorités et initiatives antérieures du gouvernement fédéral et constituait un bien mince changement de politique.

Quatre des groupes (formés respectivement de résidents de grandes villes de l'Ontario, des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ou de la GRV au nord du fleuve Fraser et d'ânés de plus de 55 ans de villes de taille moyenne du Québec) se sont prêtés à un exercice au cours duquel ils devaient discuter du contenu du discours du Trône et des aspects à améliorer. Dans le cadre de cette activité, nous avons montré aux participants une liste de priorités figurant au discours, notamment : contrôler la pandémie, bâtir une économie qui profite à tous, lutter contre les changements climatiques, créer des collectivités plus inclusives, lutter contre la discrimination systémique, collaborer avec des partenaires autochtones à la réconciliation et protéger les Canadiens des menaces qui pèsent sur leurs communautés, la société et la démocratie.

Après avoir examiné ces renseignements, les participants devaient citer des thèmes omis du discours, mais qui auraient dû y figurer selon eux. À leur avis, le discours aurait dû mettre davantage l'accent sur l'abordabilité des logements, les études postsecondaires abordables, des frais de garde d'enfants moins élevés pour les familles canadiennes, la hausse du salaire minimum, l'aide étrangère, les mesures destinées à régler la perception de pénurie de main-d'œuvre à l'échelle du pays et des politiques pour maîtriser l'inflation et diminuer le coût de la vie en général au Canada.

Le groupe du Canada atlantique s'est adonné à un exercice légèrement différent. Il devait évaluer une liste d'initiatives contenues dans le discours du Trône et dire si certaines d'entre elles, le cas échéant, ressortaient comme étant particulièrement importantes. La liste présentée aux participants comprenait les initiatives suivantes : le Fonds pour accélérer la construction de logements, l'engagement à augmenter l'immigration et le nombre de réfugiés de même qu'à réduire le temps d'attente, le plafonnement et la réduction des émissions des secteurs pétrolier et gazier, des investissements dans les transports en commun et les véhicules zéro émission, le rachat obligatoire des armes d'assaut déjà interdites, l'interdiction des thérapies de conversion et la création d'un monument national à la mémoire des survivants des pensionnats.

Ce sont les initiatives axées sur le climat qui ont été les plus saluées par les participants. Parmi les autres mesures, le Fonds pour accélérer la construction de logements et l'augmentation de l'immigration et du nombre de réfugiés étaient également considérés comme des priorités

importantes. Certains se demandaient s'il n'était pas trop tôt pour créer un monument dédié aux survivants des pensionnats, craignant que ce geste soit jugé insensible.

**Questions autochtones (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique)**

Dans cinq des douze groupes de discussion organisés en novembre, il a été question des enjeux touchant les peuples autochtones au Canada.

Au début des séances, nous avons demandé aux participants d'évaluer l'importance des questions autochtones par rapport aux autres priorités nationales et la mesure dans laquelle le gouvernement du Canada y avait accordé de l'attention. Dans les différents groupes, presque tous les participants ont estimé que les questions autochtones méritaient une attention bien plus grande que celle qu'elles recevaient actuellement et que cela devrait représenter une priorité importante pour le gouvernement du Canada dans l'avenir. Si certains reconnaissaient que le gouvernement fédéral s'était efforcé ces dernières années de s'attaquer à certains enjeux auxquels sont confrontées les communautés autochtones, bon nombre d'entre eux pensaient que ces mesures étaient principalement symboliques et qu'elles n'avaient pas donné lieu à des progrès tangibles.

Dans le cadre de ces conversations, plusieurs participants ont formulé des suggestions concernant les questions autochtones auxquelles, selon eux, le gouvernement du Canada devrait consacrer des ressources supplémentaires. Ils ont notamment mentionné le fait de promouvoir l'histoire et les cultures autochtones, de veiller à ce que les perspectives autochtones soient incluses dans les programmes d'études des écoles canadiennes, d'offrir de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi aux membres des communautés autochtones et de mettre l'accent sur le respect des traités existants entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils se souvenaient de mesures précises que le gouvernement fédéral avait récemment mises en œuvre en ce qui concerne les questions autochtones, les participants ont été en mesure de mentionner notamment l'augmentation du financement pour les fouilles effectuées sur les terrains des anciens pensionnats, la création d'une Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et le travail en cours pour répondre aux avis concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves autochtones. Encore une fois, plusieurs participants ont cependant réitéré l'opinion selon laquelle le gouvernement du Canada ne prend pas suffisamment de mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie des communautés autochtones.

Nous avons ensuite demandé aux participants s'ils étaient au courant qu'une action en justice, relative à l'indemnisation des enfants autochtones lésés par les politiques de services à l'enfance et à la famille, était en cours. Alors que certains participants se sont dits informés de cette affaire, nous avons précisé pour les autres que le gouvernement du Canada avait récemment déposé un avis d'appel relativement à une décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne accordant 40 000 \$ à chaque enfant qui avait été appréhendé ou enlevé de son foyer ou de sa réserve à n'importe quel moment entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et une date qui reste à déterminer. Priés de faire part de leurs réactions,



beaucoup ont demandé pourquoi le gouvernement avait choisi de porter la décision en appel, au lieu de verser ce montant le plus rapidement possible. Au sein de plusieurs groupes, les participants ont affirmé que 40 000 \$ par personne n'étaient pas suffisants et que la compensation financière seule ne permettrait pas de guérir le traumatisme intergénérationnel infligé aux enfants autochtones. Bon nombre d'entre eux ont estimé qu'une solution plus exhaustive était nécessaire.

Ensuite, nous avons demandé aux participants de se projeter dans deux ou trois ans et de réfléchir à ce qui devrait être mis en œuvre pour qu'ils estiment que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés les peuples autochtones. Dans tous les groupes, les participants ont proposé différents critères qui, selon eux, permettraient de déterminer adéquatement si des progrès ont été réalisés sur ces questions. Parmi ceux-ci figuraient notamment l'amélioration des conditions de vie et des infrastructures dans les réserves, le déploiement des services de santé mentale à toutes les communautés autochtones, la garantie d'une plus grande représentation des peuples autochtones à tous les paliers de gouvernement, et la promotion d'une politique générale et d'un changement culturel témoignant d'une plus grande sensibilité aux questions autochtones.

Bien que de nombreux participants estimaient que la résolution de ces problèmes nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts, la plupart pensaient qu'il existait des moyens de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et que le gouvernement du Canada avait un rôle important à jouer dans ce processus.

**Inflation (parents d'enfants de moins de 12 ans de la RGT, aînés de la Nouvelle-Écosse, résidents du Québec rural, parents d'enfants de moins de 12 ans de Calgary et d'Edmonton, parents d'enfants de moins de 12 ans de la GRM, Autochtones du Canada atlantique, résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, aînés de villes de taille moyenne du Québec)**

Les participants de neuf des douze groupes tenus en novembre ont discuté de l'inflation et des répercussions qu'elles pourraient avoir sur l'économie canadienne. La plupart comprenaient dans une certaine mesure ce qu'est l'inflation, la décrivant comme une hausse persistante des prix observée dans tous les secteurs. Invités à dire s'ils trouvaient que les prix étaient sensiblement plus élevés à l'heure actuelle, presque tous les participants estimaient que oui.

Lorsque nous leur avons demandé si l'inflation les préoccupait, une majorité a mentionné s'en faire du moins au sujet de la hausse du coût de la vie et de la façon dont elle risque de les affecter dans les mois et les années à venir. Plusieurs constataient déjà que la hausse des dépenses essentielles, comme l'épicerie, le carburant et le logement, était plus élevée qu'à l'habitude. Par ailleurs, beaucoup de parents s'inquiétaient de l'impact possible d'une inflation élevée persistante sur les perspectives financières de leurs enfants et des générations futures de Canadiens. Les participants retraités ou dont la retraite approchait craignaient également d'avoir un pouvoir d'achat nettement moindre au cours de leur retraite étant donné que les prix augmentaient considérablement, mais que leurs revenus étaient fixes.

À la question visant à savoir si l'inflation les affecterait personnellement, les participants ont formulé des avis partagés. La plupart pensaient toutefois que leur qualité de vie s'en ressentirait dans une certaine mesure à court ou à long terme. Plusieurs participants s'attendaient à devoir revoir leur style de vie, en diminuant leurs dépenses, tandis que les automobilistes, notamment ceux qui utilisaient souvent leur véhicule pour se rendre au travail, étaient préoccupés par l'impact éventuel de la hausse des prix du carburant sur leurs coûts d'exploitation. Des participants ont aussi cité les répercussions de l'augmentation des prix des logements, par exemple, de la difficulté pour les générations futures à accéder à la propriété.

Questionnés sur ce qui avait provoqué selon eux la hausse des prix, beaucoup de participants rejetaient la faute sur la pandémie actuelle de COVID-19, jugeant que l'inflation découlait principalement des problèmes de chaîne d'approvisionnement engendrés par la crise sanitaire. En outre, plusieurs participants ont cité le soutien financier continu offert par le gouvernement du Canada durant la pandémie et estimaient que les dépenses d'urgence avaient occasionné une pénurie de main-d'œuvre ainsi qu'une demande excédentaire de la part des consommateurs. Dans l'ensemble, la plupart convenaient que la pandémie et les défis qu'elle posait avaient amplifié les problèmes économiques existants et créé les conditions propices à une hausse de l'inflation.

Hormis la pandémie, les participants ont nommé plusieurs autres facteurs ayant joué à leur avis un rôle dans la hausse récente de l'inflation, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes au pays, qui perturbaient les économies régionales, et les augmentations de prix par les grandes entreprises, malgré les profits considérables qu'elles semblent avoir réalisés durant la pandémie. Certains pensaient aussi que l'inflation est cyclique et qu'il fallait s'attendre dans une certaine mesure à cette période inflationniste.

Beaucoup croyaient que le gouvernement du Canada pouvait faire quelque chose pour contrer l'inflation et plusieurs ont donné en exemple la pratique historique consistant à hausser les taux d'intérêt quand l'inflation est élevée. Ils reconnaissaient cependant qu'un grand nombre de ménages canadiens risquaient d'éprouver des difficultés financières à cause de cette mesure. Pour réduire le taux d'inflation, ils ont suggéré de réduire les impôts, d'éliminer le soutien financier offert pendant la pandémie et de se concentrer de nouveau sur l'accroissement de la capacité de production intérieure du Canada. Dans tous les groupes, de nombreux participants ont souligné la corrélation entre plusieurs facteurs à l'origine de l'inflation, pour laquelle il n'y avait donc pas de solution facile.

Sachant que la Banque du Canada visait habituellement à maintenir l'inflation autour de 2 % chaque année, la majorité des participants trouvaient cette cible raisonnable, mais doutaient qu'elle puisse être respectée dans un avenir rapproché.

Afin de favoriser une discussion plus poussée sur ce sujet, notamment sur l'équilibre à conserver entre les taux d'intérêt et le taux d'inflation, nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que la Banque du Canada devrait essayer de maintenir un faible niveau d'inflation, même si cela signifiait que les taux d'intérêt augmenteraient. Les participants avaient des opinions partagées. Pour beaucoup, hausser les taux d'intérêt se voulait un pari risqué, qui exposerait de nombreux propriétaires au danger de perdre leur maison et pouvait désorganiser tout le marché de l'habitation. Plusieurs croyaient cependant qu'il fallait relever les taux d'intérêt en tenant compte des effets de l'inflation au sens large,

pas seulement de l'incidence qu'une hausse de taux d'intérêt aurait sur le marché de l'habitation. Concernant l'idée de hausser progressivement les taux d'intérêt sur une longue période, la plupart des participants y voyaient un compromis raisonnable.

Pour conclure ces discussions, les participants se sont penchés sur les principes directeurs sur lesquels la Banque du Canada devrait s'appuyer pour prendre des décisions financières. Aux yeux d'un grand nombre, maintenir l'inflation à un bas niveau était ce qui importait le plus et l'on devait donc y accorder le plus d'attention. Plusieurs estimaient aussi que la Banque du Canada devrait adopter des politiques dans le but de maintenir les taux d'emploi à un haut niveau, compte tenu des préoccupations actuelles liées aux pénuries de main-d'œuvre. Enfin, de rares participants pensaient que la priorité ultime pour la Banque du Canada devrait être de permettre à un maximum de Canadiens d'accéder à la propriété, en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau ou par d'autres moyens, car il s'agissait selon eux de la meilleure voie à emprunter par les Canadiens pour assurer leur stabilité financière à long terme.

### **Questions rurales (résidents du Québec rural, résidents de collectivités rurales du Canada atlantique)**

Les participants de deux groupes tenus en novembre ont discuté d'enjeux locaux, en particulier des défis auxquels font face les petites collectivités et les régions rurales. Pour lancer la discussion, nous avons demandé l'avis des participants sur l'attention que le gouvernement du Canada accordait respectivement aux enjeux des régions rurales et à ceux des régions urbaines. Selon la plupart, les préoccupations des habitants de petites collectivités rurales passaient après celles des résidents de régions urbaines. Plusieurs pensaient que les politiques et les décisions du gouvernement fédéral semblaient souvent cibler les régions à forte densité de population, de sorte que les grands projets d'infrastructure et le financement étaient plus susceptibles de concerner les grandes villes.

Même si les participants des deux groupes croyaient en général que le niveau d'attention accordée actuellement aux questions rurales était insuffisant, bon nombre reconnaissaient que leur collectivité locale avait profité de projets et d'initiatives mis en œuvre récemment par le gouvernement du Canada. Ils ont donné en exemple de nouveaux complexes d'athlétisme, des attractions touristiques, du financement additionnel pour les petits producteurs et le financement d'un centre correctionnel pour femmes à l'Île-du-Prince-Édouard. Ils étaient nombreux à penser que ces projets créeraient des emplois et d'autres revenus tirés du tourisme dans leur collectivité.

Invités à dire ce que le gouvernement du Canada pouvait faire pour aider leur collectivité locale, les participants ont formulé plusieurs suggestions dont les suivantes : financer l'amélioration d'infrastructures (p. ex. des écoles et des trottoirs), créer de nouveaux parcs et des attractions locales, accorder des crédits d'impôt aux familles comptant de jeunes enfants, aider les acheteurs d'une première habitation, accroître les ressources en santé mentale et offrir des programmes pour soutenir et promouvoir la mise sur pied de petites et moyennes entreprises locales.

Nous avons ensuite questionné les participants à propos de la connectivité et de la fiabilité du service de téléphonie cellulaire dans leur région. Plusieurs jugeaient ces aspects satisfaisants, dans l'ensemble,

mais la plupart ont déclaré éprouver des problèmes à cause de l'irrégularité et du manque de fiabilité du service. Des participants ont fait remarquer que l'accès au service variait dans les régions rurales; il pouvait être bon dans un endroit (p. ex. en ville) et mauvais ou inexistant sitôt qu'on s'éloignait des zones plus peuplées.

Pour terminer, les participants de ces groupes ont été invités à dire de quelle façon ils obtenaient habituellement leurs nouvelles locales. Leurs réponses ont été fort variées. Ils ont cité le plus souvent les stations de radio et de télévision locales ainsi que les journaux locaux, mais ils consultaient aussi les médias sociaux (p. ex., Facebook) pour suivre les nouvelles et l'information émanant de la municipalité ou d'autres groupes Facebook locaux.

### **Opioides (résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, résidents de la GRV au sud du fleuve Fraser)**

Les deux groupes composés de participants établis dans la grande région de Vancouver ont discuté de la question des opioïdes et fait part de leurs réflexions sur le nombre croissant de décès liés aux opioïdes signalés dans la province. La plupart d'entre eux en avaient entendu parler dans les médias et étaient d'avis que les opioïdes devenaient un problème de plus en plus important en Colombie-Britannique.

À la question de savoir qui, selon eux, étaient les plus touchés par ce problème, les participants ont largement partagé l'opinion selon laquelle la dépendance aux opioïdes affecte des personnes de statuts socio-économiques et de milieux différents. Ils estimaient que les sans-abri et les groupes marginalisés ou vulnérables avaient tendance à être plus visibles, mais que les effets de la crise des opioïdes étaient ressentis par une plus grande partie de la population. Plusieurs ont ajouté que le sans-abrisme et les problèmes de santé mentale pouvaient être des facteurs contributifs. D'autres ont mentionné que les dépendances aux opioïdes pouvaient apparaître involontairement, évoquant les utilisateurs récréatifs qui ont basculé vers une dépendance plus grave, ou les personnes ayant développé une dépendance aux opioïdes prescrits pour gérer la douleur, à la suite d'une opération chirurgicale.

Spontanément, plusieurs participants ont déclaré que le problème de la dépendance et de la surconsommation d'opioïdes s'était aggravé au cours des dernières années, ce qui, selon eux, découlait du fait que les « drogues de rue » sont de plus en plus souvent mélangées à des opioïdes dangereux comme le fentanyl. Plusieurs étaient d'avis que la pandémie de COVID-19 en cours et l'isolement qui en résulte avaient exacerbé le problème, faisant remarquer que des mesures devaient être prises à tous les paliers de gouvernement pour résoudre ce problème. Ils estimaient qu'il fallait mettre davantage l'accent sur la lutte contre la production de drogues toxiques, ainsi que sur la sensibilisation de la population canadienne (en particulier les jeunes générations) aux dangers de la dépendance.

En réponse à une question plus directe au sujet des personnes ou des éléments qui, selon eux, étaient les principaux responsables de l'augmentation des problèmes liés aux opioïdes dans la province, les participants ont réitéré certains points de vue antérieurs et recensé d'autres problèmes possibles.

Parmi ceux-ci, mentionnons notamment la prescription excessive de médicaments par les médecins, la production et la commercialisation de produits dangereux par les compagnies pharmaceutiques, le manque de services de santé mentale, l'entrée au Canada de grandes quantités d'opioïdes dangereux comme le fentanyl, ainsi que les problèmes d'itinérance qui place les personnes vulnérables dans des situations où la consommation d'opioïdes est plus fréquente.

Après cette discussion, les participants ont reçu une liste de facteurs qui pourraient être à l'origine du problème. Nous leur avons demandé de sélectionner jusqu'à trois propositions qui leur semblaient constituer des éléments fondamentaux. Parmi ces options, mentionnons : les médecins qui ne prescrivent pas correctement, les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux, les gangs, une surveillance policière insuffisante, les gens qui prennent de mauvaises décisions et un contrôle inadéquat aux frontières. Dans les deux groupes, plusieurs de ces facteurs ont été désignés comme la cause première du problème des opioïdes. Les médecins qui ne prescrivent pas correctement et les compagnies pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux étaient considérés par plusieurs comme allant de pair. Plusieurs autres ont estimé que les gangs étaient un facteur clé, dans la mesure où ceux-ci profitent de la vente de drogues dangereuses à des personnes ayant des problèmes de dépendance. Certains ont affirmé que le manque d'effectif policier et un contrôle inadéquat aux frontières constituaient des facteurs contributifs. Certains ont également déclaré que la responsabilité personnelle jouait un rôle, et que le fait d'introduire une substance dangereuse dans son corps relevait d'une décision personnelle, quels que soient les motifs ou les justifications.

À la question de savoir quelles mesures le gouvernement du Canada pourrait prendre pour faire face à ce problème croissant, plusieurs idées ont été avancées, notamment l'expansion des ressources en santé mentale, l'assurance que seul le fentanyl médicalement nécessaire peut entrer au pays, l'amélioration de la sensibilisation aux drogues dangereuses, ainsi qu'une plus grande mobilisation policière et législative pour contrer le commerce illicite des drogues.

La dernière partie de la discussion a porté sur le récent plan de la Ville de Vancouver visant à obtenir l'approbation de Santé Canada pour décriminaliser les petites quantités de drogues illicites. Certains étaient au courant de l'initiative proposée et les réactions étaient mitigées. Quelques participants avaient entendu dire que le programme de Vancouver serait surveillé par des médecins, administré au moyen d'un système de cartes à puce et qu'il comporterait des tests de dépistage de drogues périodiques pour s'assurer que ces personnes ne s'approvisionnent pas également auprès d'autres sources. Certains ont exprimé une certaine réserve quant à la décriminalisation éventuelle de ces substances, estimant qu'il faudrait mettre en place de plus grandes ressources de sensibilisation aux dangers de ces drogues si elles devenaient plus facilement accessibles. Il a été suggéré d'étendre le programme de la ville de Vancouver à l'ensemble du Lower Mainland afin d'atteindre une efficacité optimale.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils croyaient que le gouvernement du Canada devait décriminaliser la possession de drogues illicites pour un usage personnel, les participants ont exprimé différents points de vue. Certains étaient favorables, tandis que d'autres se sont dits inquiets, principalement en ce qui concerne la capacité du système de soins de santé à gérer une charge de

travail supplémentaire anticipée, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 en cours. Lorsque nous avons demandé aux participants s'ils pensaient que la décriminalisation des drogues illicites réduirait la stigmatisation des consommateurs de drogues et les encouragerait éventuellement à entreprendre un traitement, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative.

### **Télécommunications (résidents de grandes villes de l'Ontario, résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la GRV au nord du fleuve Fraser, aînés de villes de taille moyenne du Québec)**

Dans quatre des douze groupes organisés en novembre, les participants ont abordé le sujet des télécommunications.

Pour commencer, nous leur avons demandé de nous faire part de leurs points de vue sur l'état du secteur des télécommunications au Canada. L'opinion la plus souvent exprimée dans tous les groupes était qu'à l'heure actuelle, le paysage des télécommunications au pays ressemblait à un oligopole, où quelques grandes entreprises dominent le secteur. Plusieurs ont également estimé que ce manque de concurrence était responsable des coûts élevés perçus des services de télécommunications au Canada. Les solutions à ce problème proposées par les participants comprenaient la mise en place de règlements plus stricts par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin de limiter les prix que ces grandes entreprises peuvent demander et une plus grande concurrence autorisée sur le marché.

Les participants ont ensuite engagé une discussion sur la fusion envisagée entre Rogers Communications et Shaw Communications. La connaissance des participants à l'égard de cet accord était mitigée, le nombre de ceux qui se disaient au courant de la fusion imminente correspondant à peu près à celui des participants qui affirmaient ne pas l'être. Ceux qui avaient été informés de la transaction manifestaient généralement un sentiment négatif à l'égard de cette fusion.

À la question de savoir si, à leur avis, cette entente représenterait une bonne chose pour les consommateurs si elle était approuvée, la plupart des participants ont répondu que cette fusion ne profiterait pas aux Canadiens. Lorsque nous leur avons demandé si le CRTC devait accepter ou rejeter l'entente, la plupart étaient d'avis qu'elle devait être rejetée. Ils ont ensuite été invités à examiner quelles conditions éventuelles ajoutées à l'entente favoriseraient leur adhésion au fait de la voir approuver. Parmi celles-ci, mentionnons l'établissement de plafonds de prix pour des services comme Internet, la téléphonie mobile et le câble, l'autorisation d'une plus grande concurrence au sein du marché canadien des télécommunications et un service plus équitable partout au Canada, pour que l'ensemble de la population bénéficie d'une qualité de service élevée et constante. Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'aucune condition ne pouvait être imposée à cette transaction pour la rendre acceptable, estimant qu'une telle fusion rapprocherait encore plus le secteur des télécommunications d'un monopole intégral.

---

**COMPLÉMENT D'INFORMATION**

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Date d'octroi du contrat : le 16 décembre 2021

Valeur du contrat : 2 428 991,50 \$

---